**CALL FOR PAPERS**

*Les Cahiers de droit* – thematic issue to be published in 2018

**Family law reforms: diversity and legitimacy**

For the last twenty years or so, family law in most western countries has been undergoing a process of fundamental transformation. Although the pace varies, the general trend is clear. Individuals are given greater control over conjugal and parental relationships and their legal consequences, and also over conflict-resolution methods. The demographic and sociological profile of families has also changed radically over the same twenty-year period. An increase in separations, shorter relationships, the abandonment of marriage in favour of other conjugal forms, the multiplication of conjugal models, access to a range of procreation methods, single parenthood, multiple legal parents, and blended families are some of the generalized trends that require societies to examine the need to update their family law. In addition, there are increasing calls for an approach to family law that provides a better match for the realities faced by present-day families, and that is also simpler and more accessible. The contractualization of conjugal relationships and the privatization of dispute resolution methods introduce new risks, raising the key question of the objectives that should be targeted by contemporary family law. Several jurisdictions have moved, like Québec, in the direction of partial reforms in response to immediate concerns, while others, like British Columbia more recently, have implemented a comprehensive reform. A comprehensive reform is the solution put forward by Québec's advisory committee on family law reform which, in its 2015 report, proposes nothing less than a restructuring of family law.

Whether the reform takes place in the immediate future or remains simply as a goal, this appears to us an appropriate time to bring together, in a thematic issue of *Les Cahiers de Droit*, the contributions of researchers looking at recent developments in family law in both civil and common law jurisdictions, and assessing options for reform of the law. The contributions may focus on themes of current concern in connection with either conjugal relationships or parental rights, approaches to dispute resolution, and also on the processes used to reform family law.

This thematic issue of *Les Cahiers de droit* will be edited jointly by Professor Dominique Goubau from the Faculty of Law, at Laval University and Professor Emerita Susan Boyd of the Peter A. Allard School of Law at The University of British Columbia. Papers 20 to 30 pages long (1.5 spaced, footnotes included) must be submitted by e-mail ([cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca](mailto:cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca)) before **February 1 st, 2018.**

The journal *Les Cahiers de droit* publishes original papers in French and English. All submitted texts are assessed anonymously by two external experts. The style sheet is available on the journal's website at: www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca. For more information:  
cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca.

**APPEL DE TEXTES**

*Les Cahiers de droit* – numéro thématique devant paraître en 2018

**Les réformes en droit de la famille : diversité et légitimité**

Depuis une vingtaine d'années, le droit de la famille de la plupart des pays occidentaux est engagé dans un processus de transformation fondamental. Le rythme n'est pas le même partout, mais le mouvement est incontestable. Il est caractérisé par une plus grande emprise des individus sur les liens conjugaux et parentaux ainsi que sur les conséquences juridiques de ces liens; une plus grande emprise aussi sur les façons de résoudre les conflits. Le portrait démographique et sociologique des familles a radicalement changé au cours de cette période. L'augmentation des séparations, le raccourcissement de la durée de vie commune, la désertion de l'institution du mariage au profit d'autres formes de conjugalité, la multiplication des modèles conjugaux, la diversité des modes de procréation, la monoparentalité, la pluriparentalité, les recompositions familiales sont, parmi d'autres, des phénomènes généralisés qui obligent les sociétés à s'interroger sur l'opportunité de mettre leur droit de la famille à niveau. Et de fait, on observe une augmentation des revendications en faveur d'un droit de la famille plus en phase avec la réalité des familles contemporaines, mais aussi un droit de la famille plus simple et plus accessible. Les phénomènes de contractualisation des rapports conjugaux et de privatisation des modes de règlement des conflits ne sont pas sans danger. Se pose dès lors la délicate question des objectifs que devrait tendre à atteindre le droit de la famille contemporain. Plusieurs pays ont procédé, comme ce fut le cas au Québec, à des réformes partielles répondants à des impératifs du moment. D'autres ont choisi la voie d'une réforme globale. Ce fut récemment le cas en Colombie-Britannique. C'est également la solution préconisée par le Comité consultatif sur la réforme du droit de la famille du Québec qui, dans son rapport de 2015, propose ni plus ni moins une restructuration du droit de la famille.

Que les réformes aient eu lieu, qu'elles soient imminentes ou à tout le moins souhaitées, le moment nous paraît propice pour rassembler dans un numéro thématique des Cahiers de Droit les contributions de chercheurs et de chercheures sur les plus récents développements du droit de la famille en droit civil et en common law, ainsi que sur les opérations de réforme de celui-ci. Les contributions peuvent porter sur des thèmes d'actualité concernant tant les relations conjugales que les liens parentaux et les modes de règlement des conflits. Elles peuvent également porter sur les processus de réforme du droit familial eux-mêmes.

La direction scientifique du numéro thématique des *Cahiers de droit* consacré à la réforme en droit de la famille sera assurée conjointement par le professeur Dominique Goubau, de la Faculté de droit de l’Université Laval, et la professeure émérite Susan Boyd, de la Peter A. Allard School of Law de l’Université de la Colombie-Britannique. Les textes, de 20 à 30 pages (à interligne et demi, notes incluses), sont attendus d’ici le **1er février 2018**, par courriel (cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca).

*Les Cahiers de droit* publient des textes originaux en langue française et anglaise. Tous les textes soumis à la revue font l’objet d’une évaluation anonyme par deux experts externes. Les normes de présentation des textes sont consultables sur le site Web de la revue: www.cahiersdedroit.fd.ulaval.ca. Pour de plus amples renseignements :  
[cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca](mailto:cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca).